



EGLISE REFORMEE DE LIMOGES

Limoges, le 11 décembre 2025

Objet : Appel aux dons

Madame, Monsieur, chers Membres,

Vous êtes en lien, d'une manière ou d'une autre, avec notre Eglise locale et nous vous en remercions très vivement. Régulièrement nous vous tenons au courant de notre situation financière et nous faisons appel à votre générosité afin de participer à la vie financière de notre Eglise. Nous exprimons notre gratitude à vous tous.

En cette fin d'année 2025, nous lançons un appel aux dons un peu particulier afin de réussir à faire face aux dépenses. Grâce aux dons, anonymes ou nominatifs, réguliers ou occasionnels, déjà reçus au cours de cette année, nous avons pu faire face à la majeure partie de nos dépenses liées à nos activités. Demeure cependant, à ce jour, un manque de 12 000 euros pour honorer notre budget voté lors de l'Assemblée Générale du 9 mars dernier.

Nous avons engagé des travaux de modernisation et d'amélioration de la sonorisation, de la projection, de l'éclairage dans notre salle de culte et aussi la retransmission en visio de certaines de nos activités. Une aide importante du service FLAM de l'EPUDF (12 074 € sur un total de 17 250 €) et un soutien de la Fondation Office Chrétien des personnes Handicapées (800 € sur les 1 133 € investis dans la boucle magnétique), et des dons de particuliers (environ 3 000 €), ne nous permettant pas encore de couvrir les frais de tous ces investissements. Il nous manque en effet encore environ 2 000€.

L'autre point financier que nous aimerions pouvoir honorer, est notre contribution régionale. Elle est de 50 200 € pour l'année 2025. Nous avons encore à verser environ 10 000 euros. Nous tenons à vouloir respecter notre engagement car la contribution régionale demandée à chaque Eglise locale permet, entre autres, de rémunérer les pasteurs en exercice dans notre région Ouest. La situation financière au niveau régional est telle qu'il s'avère difficile de maintenir le même nombre de pasteurs dans notre région (au nombre de 27 actuellement). Cette situation nous préoccupe d'autant plus que notre poste pastoral sera vacant à partir du 1er juillet 2026 avec le départ de notre pasteur. Nous tenons donc à vouloir verser la totalité

de notre contribution régionale afin de réussir à maintenir le nombre de pasteurs dans notre région et nous comptons par conséquent sur vous pour nous aider à y parvenir.

Nous sommes conscients de l'effort que cela nécessite pour beaucoup d'entre vous mais nous essayons aussi de sensibiliser les personnes qui s'intéressent occasionnellement à notre Eglise réformée de Limoges.

Nous espérons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous afin de réussir ensemble ce nouveau défi.

Nous vous présentons ci-dessous les différents moyens à votre disposition pour participer à cet appel aux dons. Un très grand merci à vous.

Nous vous souhaitons de très bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et dans la joie de vous revoir en 2026.

**Au nom du conseil presbytéral,
Florence Marquet, la trésorière**

Je soutiens notre Eglise et je fais un don

- Par **chèque** libellé au nom de : *Eglise Réformée de Limoges* et à envoyer au 14 rue de la Réforme 87000 Limoges
- Par **virement** : IBAN / FR34 2004 1010 0600 1820 9U02 726, BIC / PSST-FRPPLIM. Adressez-vous à votre banque.

La mensualisation, ou autre fréquence, est un moyen de ne pas oublier le versement régulier de son offrande. Cette solution permet une répartition de vos dons et ôte tout souci d'échéance. Votre montant peut être modifié ou interrompu à tout moment (actuellement 15% des membres ont adopté ce mode de versement).

- Par carte bancaire : depuis notre site [internet](#) ou lors d'une venue au temple.

Réduction d'impôts : Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre offrande nominative (identifiable), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si vous êtes imposable, donner 100 € vous coûte réellement 34 € puisque vous déduisez 66 € de vos impôts. Un reçu fiscal annuel vous sera fourni (envoyé en principe par l'adresse mail suivante : eglisereformeelimoges@pgi-logeas.fr) pour les versements effectués par chèque, carte ou virement au titre de l'offrande nominative.

Par ailleurs, **les legs à l'Eglise** donnent lieu à des abattements d'impôts, et ne lèseront pas vos héritiers, directs ou indirects. Si vous souhaitez des renseignements, contactez notre trésorière Florence Marquet au 06.80.06.10.06 ou eglise-reformeelimoges@pgi.logeas.fr.